

Désignation du responsable du suivi sanitaire

Document interne par lequel la direction identifie le membre de l'équipe chargé du suivi sanitaire.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
1.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Accueil

Nom de l'ACM	Période
Directeur / directrice	

Personne désignée

Nom / prénom	Fonction
Qualification de premiers secours lorsque requise	Téléphone interne

Missions confiées

Réception des renseignements médicaux	Information utile de l'équipe sur les allergies
Suivi des traitements	Tenue du registre de soins

.....	
Contrôle des trousse de premiers soins	Confidentialité
.....	

Validation

Date	Signature direction
.....	
Signature personne désignée	
.....	

Points de vigilance

Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Sources de vérification

- **Légifrance - Arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs**

Arrêté du 20 février 2003, art. 1 à 4

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000602110/>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.